

Yvan Mayeur, Koen Geens et Jan Jambon se réjouissent de la rénovation du palais de Justice de Bruxelles



Le palais de justice sera rénové - © BENOIT DOPPAGNE - BELGA

Publicité

- Le ciel se dégage au-dessus du palais de justice. Alors que l'on pensait que le gouvernement fédéral entendait répartir la justice bruxelloise autour du palais Poelaert, et voir se développer dans le palais d'autres activités telles que des commerces, un accord pour sa rénovation a été trouvé à la fin de la semaine dernière.

La Ville de Bruxelles, la Région bruxelloise et le Fédéral ont décidé ensemble de lui garder sa fonction originelle et de le restaurer.

C'est ce que confiait ce lundi midi, Yvan Mayeur, bourgmestre de la Ville de Bruxelles, à la RTBF : *"Nous avons trouvé un accord pour que le palais de justice redevienne le palais de la justice. Il n'y a pas de volonté de s'éparpiller dans le quartier, il y a au contraire la volonté de réinvestir le*

palais de justice. Et pour cela il va falloir le rénover. Nous avons pris l'engagement de lancer les études pour la rénovation du palais, et c'est une excellente nouvelle. Évidemment vu la taille du bâtiment cela sera fort cher, mais toutefois moins cher que si l'on éparpillait la justice sur l'ensemble des immeubles de la place Poelaert. Une étude de faisabilité se déroulera sur deux ans avant la mise en route de la rénovation."

Voilà qui ravira les défenseurs de l'édifice comme la Fondation Poelaert, qui voit avec cette décision la reconnaissance de ses propositions.

Les ministres Koen Geens et Jan Jambon confirment

Plus tard, dans la soirée de lundi, les ministres de la Justice Koen Geens et de l'Intérieur Jan Jambon ont indiqué, lors d'une conférence de presse qu'ils présenteraient bientôt un masterplan sur l'avenir du bâtiment au conseil des ministres.

"Nous avons élaboré un masterplan avec tous les acteurs que nous présenterons très bientôt, dans les prochaines semaines, au conseil des ministres", a confirmé Jan Jambon.

"C'est la preuve que le collègue Geens et moi-même mettrons tout en oeuvre, avec la Justice et la Régie des bâtiments pour lui rendre son rayonnement. Comme Yvan Mayeur l'avait fait en journée, le ministre Jambon a reconnu que "cela coûtera de l'argent, mais que l'on ne peut pas encore estimer combien vu la complexité du dossier". Le Palais de Justice est également un bâtiment classé. Il faudra encore voir comment la préservation du patrimoine et les contraintes de sécurité seront combinées.

"La sécurité n'est pas forcément un problème, selon des études. Il y a de bonnes options pour conserver le complexe de cellules, tout comme l'entrée séparée pour les magistrats et pour les détenus. La chaîne correctionnelle pourrait également rester. C'est très important, car c'est le coeur battant de ce palais", a estimé Koen Geens.